

Ecole Germaine Renault  
Chemin des dames  
37270 Athée-sur-Cher  
02 47 50 68 51  
[Ec-athee-sur-cher@ac-orleans-tours.fr](mailto:Ec-athee-sur-cher@ac-orleans-tours.fr)

## PV conseil d'école du mardi 5 juin 2018

### Présents :

Mmes Nobile, Launay, Foulon, Cognault et Ikhiyatane et M Finet (équipe enseignante)  
Mmes Boulrier, Civel, Betaillouloux, Belloumeau, Moreau et MM Roy et Hauptmann (Parents d'élèves)  
M Hardouin et Mme Richer (Municipalité)  
Victor, Inès, Killian, Mani, Malo, Zoé, Léo (délégués de classe)  
Excusés : Mme Delafont (IEN), Mme Masveyraud (DDEN)

### 1) Intervention des délégués de classe:

- Serait-il possible de nettoyer le préau plus souvent s'il vous plaît ?  
→ *Cela sera fait mais il faut en déterminer la fréquence.*
- Serait-il possible de réparer le verrou d'un WC fille qui est cassé s'il vous plaît ?  
→ *Il faut mettre un loquet comme il avait été demandé lors du précédent conseil.*
- Serait-il possible de remettre une des plaques du plafond de la classe de Mme Nobile.  
→ *Ce sera fait.*
- Serait-il possible d'avoir des abattants dans les toilettes s'il vous plaît ?  
→ *Il faut voir si cela est possible.*

Mme Nobile et M Finet demandent aussi à la municipalité de vérifier les gouttières du préau, très encombrées ces derniers temps et inefficaces.

### 2) Projets pédagogiques :

#### a) Déjà réalisés :

- Les classes de Mmes Launay, Foulon, Harout et Vauzelle ont assisté à la troisième projection intitulée « Les vacances de M Hulot » dans le cadre d'école et cinéma.
  - Les classes de Mmes Cognault, Nobile, Ikhiyatane et M Finet ont assisté à leur deuxième spectacle JMF "Box Office".
  - 17 avril: des élèves d'une classe de sixième d'Evres sont venus photographier les doudous des CP avec différentes mises en scène et ont lu des histoires.
  - 5 juin : les CM2 ont visité le collège d'Esvres.
- Les CP se sont aussi rendus au collège afin de poursuivre le travail d'échange sur les doudous avec les sixièmes.
- Juin : piscine lundi et vendredi pour les CM2 et le vendredi pour les CM1.

#### b) A venir :

- 7 juin : intervention de l'association ADATEP pour les CM1 et CM2 pour la sécurité dans le car.
- 7 juin: première intervention d'Emmanuelle Gorda avec les classes de CE1 et CE2 dans le cadre du projet danse.
- 11 juin : les CM2 se rendront à la maison du souvenir à Maillé avec les anciens combattants.
- 12 et 19 juin: projet papier recyclé pour les CP avec une intervention de la CCBVC.
- 18 juin: projet de cartographie avec un intervenant pour les classes de Mmes Cognault, Nobile et M Finet afin de préparer "Jour de Cher".
- 19 juin : Tournoi de handball à Bléré pour les classes de Mmes Nobile, Ikhiyatane et M Finet.

- 22 juin : Tournoi de rugby à Esvres pour les classes de Mmes Nobile, Ikhiyatane et M Finet.
- 25 juin, la classe de Mme Cognault se rendra à Chambray pour rencontrer les correspondants.
- 25 et 26 juin : rencontre entre les élèves de grande section et de CP. (lecture album, visite école et activités en classe)
- 3 juillet : usépiades à Azay/ Cher pour toutes les classes de cycle 2.
- 5 juillet : deuxième partie du projet danse pour les CE1 et CE2.

### 3) Budget :

#### a) Budget municipal :

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour le budget octroyé à l'école.

La municipalité a voté au conseil municipal un budget de 13 600€ pour l'école élémentaire.

- Fonctionnement : 9 000€
- Transport : 4 600€

La municipalité a aussi acheté à l'école des souris et des casques avec micro pour la classe mobile.

Des chaises de classe devraient aussi être achetées ; la quantité reste à définir et à transmettre à la mairie.

#### b) Budget USEP :

Entre le 1 juin 2017 et le 1 juin 2018 : (sans tenir compte de la classe de neige)

- Recettes : 2 973 € (cotisations, photos, fleurs, remboursement USEP)
- Dépenses : 2 530 € (sorties, transport, matériel, livres, adhésion USEP, frais tenue compte, ENT, abonnements, assurance)

### 5) Aménagement –travaux –sécurité :

Suite au précédent conseil d'école :

- La rampe handicapée a été créée.
- Une société est passée pour vérifier le système d'alerte incendie.  
Les deux directrices sont en attente de recevoir une formation par rapport au fonctionnement des différents boîtiers.
- Une société est passée pour le chauffage ; il semblerait qu'il n'y ait pas de fuite.  
Il reste le cas des radiateurs et des boutons thermostatiques.
- Concernant les toilettes, le papier est constamment coincé dans les dévidoirs, il y a toujours des fuites au niveau de certains robinets et toilettes.
- Des loquets ont été installés dans les toilettes et des réservoirs vont y être installés également cet été.
- La « mini-forêt » va être goudronnée et le « bac à billes » va être transformé en potager.

Concernant les travaux et aménagements, nous demandons à nouveau le câblage de toutes les classes ; il faudrait réparer le panneau d'affichage qui n'a plus de serrure; il serait bien de repeindre les bancs et le portail.

Un exercice incendie a été effectué le 12 mars et montrait à ce jour un fonctionnement anormal. Une société est venue vérifier tous les boîtiers incendie qui fonctionnent.

Un autre exercice aura lieu courant juin.

Un PPMS risques majeurs sera effectué le 14 juin ainsi que le troisième exercice incendie.

Au niveau de la santé, nous vous informons qu'à partir de la rentrée, les enfants ne pourront plus apporter de collation à l'école (en dehors des anniversaires). Aucun argument nutritionnel ne justifie la collation matinale de 10 heures qui aboutit à un déséquilibre de l'alimentation et à une modification des rythmes alimentaires des enfants. De plus, les collations sont souvent échangées ou distribuées entre enfants ce qui est problématique au vu du nombre d'allergies alimentaires croissant.

Cependant et à titre exceptionnel, il pourra être possible pour un enfant n'ayant pas pris son petit-déjeuner de prendre une collation dès son arrivée à l'école en demandant à l'enseignant (en évitant les produits à forte densité énergétique riches en sucre et matière grasse.)

Un mot sera distribué dans les cahiers à la fin de l'année scolaire pour avertir les familles.

#### 5) Questions diverses :

- Serait-il possible d'avoir des informations avant la fin juin concernant l'organisation de l'école pour la rentrée 2018/2019 ? → *Il n'y a pas de changement au niveau de l'équipe enseignante. Mme Harout reprend à 100%.*

- Savez-vous quelle répartition sera faite pour les 50 élèves de CM1 de cette année ? → *La répartition des élèves de CM1 n'a pas encore été décidée. Cette répartition vous sera communiquée la veille de la rentrée des classes comme tous les ans.*

- Avez-vous déjà une idée sur la répartition des niveaux l'année prochaine ? → *La répartition des niveaux envisagée pour l'année prochaine est la suivante, sachant que ce n'est pas définitif :*

*Classe 1 : CP*

*Classe 2 : CP / CE1*

*Classe 3 : CE1*

*Classe 4 : CE2*

*Classe 5 : CE2 / CM1*

*Classe 6 : CM1*

*Classe 7 : CM1 /CM2*

*Classe 8 : CM2*

Un parent d'élève demande sur quel critère sont répartis les élèves.

→ *Les élèves entrant en CP sont répartis par les enseignantes de maternelle.*

*Pour les autres élèves, plusieurs critères peuvent entrer en jeu, cela dépend des cohortes. Le but est de créer des classes proposant un climat favorable aux apprentissages.*

- Un problème de chauffage avait été signalé et un devis était en cours pour des robinets thermostatiques, quand est-il ?

→ *Un devis a été signé ; les boutons thermostatiques seront changés cet été.*

- Que deviennent les APC avec le retour de la semaine à 4 jours ? Sont-elles supprimées ou bien comme avant 2014, auront-elles lieu pendant la pause méridienne ?

→ *Nous attendons plus d'informations à ce sujet. Les APC ne pourront pas avoir lieu le midi car la pause méridienne est trop courte.*

- Les listes de fournitures pourraient-elle être communiquées en fin d'année, pour laisser le temps au famille d'effectuer les achats. → *Comme tous les ans, la liste de fournitures sera donnée fin juin.*

- Pourquoi avoir enlevé la surveillance du passage piéton au niveau de la rue de l'égalité ?

→ *La municipalité répond que ce n'est pas obligatoire car les enfants n'entrent pas de ce côté à l'école. De plus, par manque de personnel, l'employé communal devait quitter sa tâche pour venir faire la circulation. Une signalisation a été mise en place.*

La séance est levée à 19h25.

Pour le conseil d'école.